

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suis se Catholique
Ave nue de Fribourg, Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
Suisse Fr. 18 1/2
Etranger 3 20

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

La ligne ou son espace.

M. V. X.

Nouvelles du jour
Le dernier mot des empires centraux à Brest-Litovsk.

Dans une nouvelle séance de la commission des nationalités, à Brest-Litovsk, le secrétaire d'Etat allemand pour les affaires étrangères a présenté des propositions précisant le point de vue de Berlin et de Vienne sur la question de l'évacuation des territoires occupés et de l'autonomie des populations.

En ce qui concerne l'autonomie, M. de Kühlmann a maintenu sa manière de voir, qui est qu'une revendication d'indépendance formulée par un corps représentatif d'une nationalité déterminée doit être considérée comme l'expression de la volonté de toute la nation et qu'il n'y a plus qu'à la faire sanctionner par un vote populaire.

Le commissaire Trotzky n'a pas encore répondu aux propositions austro-allemandes. Les déclarations qu'il a faites se rapportent aux incidents de la séance précédente et ont été une riposte à la semonce du général Hoffmann.

M. de Kühlmann a déclaré que les gouvernements impériaux ont dit leur dernier mot. C'est à prendre ou à laisser. Il a fait observer aux plénipotentiaires russes qu'ils seraient mal venus à persister dans l'exigence d'un referendum, pour les nationalités détachées de l'ex-empire russe, attendu que, en Russie même, le changement des institutions et le mouvement autonomiste se sont réalisés par le seul fait de comités ou de corps représentatifs, sans que le peuple ait été invité à se prononcer dans un plébiscite.

La ville parmi les ruines de laquelle se déroulent, dans des palais de planches, les pourparlers germano-russes, apparaît dans l'histoire au XI^e siècle sous le nom de Beresta, qui veut dire : écorce de bouleau. Elle a été fondée par les Slaves du Boug. Au XIV^e siècle, Beresta tomba au pouvoir des Lithuaniens et en reçut son nom actuel, Brest-Litovsk signifiant : Brest en Lithuanie.

En 1435, fut signé à Brest-Litovsk le traité de paix entre la Lithuanie et les Chevaliers de l'Ordre teutonique.

En 1595 et 1596, siège à Brest-Litovsk le célèbre synode qui scella l'union des Ruthènes à l'Eglise catholique. Brest-Litovsk échut à la Russie par le traité de partage de la Pologne de 1793. Ce n'est qu'en 1830 que le gouvernement russe en fit une forteresse. L'empereur Nicolas I^{er} ordonna de raser la ville, pour faire place à une citadelle et aux forts qui devaient commander l'important confluent du Boug et de la Mouchavietz. Brest-Litovsk fut rebâti à un kilomètre de là.

C'est dans la nuit du 25 au 26 août 1915 que les troupes austro-hongroises entrèrent à Brest-Litovsk, que les Russes avaient évacués après l'avoir ruiné de fond en comble, comme ils firent de tout le pays dans leur retraite devant les Impériaux.

Le chef du gouvernement polonais a rendu compte des résultats des démarches du Conseil de régence à Vienne. Les effets ont été minces. On a promis d'examiner avec bienveillance le projet d'organisation de l'armée polonaise. Quant à la participation d'une délégation polonaise aux pourparlers de Brest-Litovsk, on y a opposé une fin de non-recevoir tirée du droit des gens. Le chef du gouvernement polonais a trouvé que c'était un bien mauvais raisonnement. Du moment qu'on accepte de discuter avec l'Ukraine, la Pologne doit avoir voix au chapitre.

n'y avait rien de changé jusqu'à présent aux projets d'organisation de l'Etat polonais. Le plan d'une réunion au sceptre des Habsbourg prévalait toujours. La Galicie serait détachée de l'Autriche pour être agrégée au nouvel Etat.

L'opinion publique suit passionnément l'affaire Caillaux et se montre surprise du fait que l'homme qu'on poursuivait pour intelligences avec l'ennemi se trouve tout à coup inculpé d'un complot contre l'Etat.

Le rapport du général Dubail, à la Chambre française, lors de la levée de l'immunité parlementaire de M. Caillaux, n'avait pas paru convaincant au sujet des relations de l'ex-ministre avec les puissances centrales; il n'établissait pas que M. Caillaux voulût trahir, mais qu'il s'arrangeait pour remonter au pouvoir, dans la supposition qu'il semblait faire de la défaite de son pays.

Cette préoccupation d'arriver coûte que coûte s'affirme par les dispositions qu'il prenait en vue d'un coup d'Etat. Si les informations que nous avons données dans nos dépêches d'hier sont exactes, M. Caillaux paraîtrait devant la Haute Cour avec l'aspect d'un Bonaparte, mais d'un Bonaparte sans victoires.

A Francfort, une assemblée publique convoquée par le parti de la patrie allemande, organisation pangermaniste, n'a pu suivre son cours, l'assistance ayant manifesté violemment contre l'orateur. La police est intervenue et a dissous la réunion.

Le député français Loustalot, radical socialiste, dont l'immunité parlementaire avait été suspendue en même temps que celle de M. Caillaux, a été incarcéré hier.

M. Loustalot est inculpé pour ses relations avec l'Italien Cavallini, accusé lui-même d'intelligence avec l'ennemi.

LES BOMBES DE KALLNACH

M. Piehon, ministre français des affaires étrangères, a exprimé au chargé d'affaires de Suisse à Paris les plus vifs regrets du gouvernement français pour l'incident des bombes jetées sur Kallnach, en ajoutant qu'il a ordonné une enquête sévère, qui n'est pas terminée à l'heure actuelle.

Le gouvernement de la République a offert réparation de tous les dommages causés par le bombardement.

L'horaire réduit

On nous écrit de Berne : Le Département fédéral des chemins de fer se propose de demander au Conseil fédéral de faire entrer en vigueur le nouvel horaire réduit le 1^{er} mars, pour autant que le temps suffira, ce qui est quelque peu douteux, car il ne s'agira pas seulement de supprimer des trains. Le souci de maintenir, indépendamment des réductions, des correspondances aussi favorables que possible obligera à remanier complètement les horaires. Les administrations des entreprises de chemins de fer tiendront à ce sujet une conférence qui s'ouvrira à Lucerne, lundi prochain. Mais, jusqu'à ce que les projets aient été mis au point, approuvés par le Département, imprimés et distribués au public, il s'écoulera du temps.

Les chemins de fer suisses sont invités à économiser 6000 tonnes par mois (5000 pour les seuls C. F. F.), autrement dit 10,000 kilomètres-trains par jour, ce qui représente le sixième du trafic total ou le tiers de celui des voyageurs, seul en cause. Il restera à ce dernier 20,000 kilomètres-trains, ce qui représente à peu près trois trains et demi dans chaque direction sur chaque ligne. Afin de maintenir un certain trafic sur les lignes principales, on se verra sans doute obligé de ne laisser circuler, sur les lignes d'importance secondaire, que deux trains par jour dans chaque direction, un le matin et un le soir. Mais cette économie sera insuffisante, et il faudra évidemment opérer une forte réduction sur le trafic du dimanche.

Rappeler que le nouvel horaire est devenu une nécessité, parce que les réserves de charbon des chemins de fer fédéraux ont été ré-

duites à quelque cent mille tonnes — ce qui correspond à un trafic d'environ trois mois — et ne cessent de diminuer selon une courbe impressionnante. Les C. F. F., qui employaient, avant la guerre, 50,000 tonnes de houille par mois, ont déjà réduit leurs besoins à 36,000 tonnes; mais il faut faire plus, si l'on ne veut pas être à la merci du lendemain. Rappelons que le ravitaillement du pays en charbon met à contribution continuellement 3300 wagons suisses et près de 4000 wagons allemands; chaque wagon effectue, en moyenne, trois voyages par mois.

AUTOUR D'UNE STATISTIQUE

Concernant la Lithuanie, M. Vilimovicz a invoqué la statistique de Balinski de 1837. On oublie d'informer le lecteur non averti que les Lithuaniens et Balinski étaient de nationalité et de langue polonaises, quoique en majeure partie d'origine lithuanienne, je l'admets. Le nationalisme lithuanien, qui date des années 1880-1890, n'était pas connu à cette époque. Le terme « Lithuanien » s'employait indistinctement pour définir tous les habitants de la Lithuanie. Au surplus, la statistique en question avait été faite par un Lithuanien-Polonais et en langue polonaise, ce que M. Vilimovicz aurait dû ajouter.

Si nous passons en revue les autres écritures nommées par notre auteur, nous verrons à peu près les mêmes relations dans le gouvernement de Soubvaki, dont la partie nord est lithuanienne et la partie sud, polonaise. La frontière ethnique y passe dans la région de Sejmy, chef-lieu d'évêché. La haine nationale entre Polonais et Lithuaniens y est encore plus forte, si cela est possible, que dans le gouvernement de Vilna. La population y est entièrement catholique et la lutte se poursuit principalement sur le terrain religieux.

Dans le gouvernement de Kovno, on compte à peu près de 7 à 10 % de Polonais dans tous les districts, excepté dans celui de Kovno; or, après déduction de 25 % de Juifs et de 10 % d'autres nationaux (Russes, Allemands, Lettons, etc.), les deux nationalités sont réparties à peu près à parts égales, avec un léger avantage au profit des Polonais, dont la population atteint le 36 %. Les propriétaires fonciers, ainsi que la majeure partie de la bourgeoisie, peu nombreuse du reste, sont polonais. Le district de Novo-Alexandrovsk, qui est situé à l'extrême est du gouvernement, est presque exclusivement Blanc-Russien et en majeure partie schismatique. Les propriétaires fonciers y sont Polonais, comme partout ailleurs.

En Courlande, il existe plusieurs paroisses lithuaniennes au sud de Libau. Dans le gouvernement de Vitebsk, il n'y a pas de Lithuaniens. Ceux que M. Vilimovicz désigne comme tels sont des Lettons établis dans les districts de Lucy et de Rzezyca, au nombre de 300,000 environ. Ils ne diffèrent en rien de leurs congénères de Courlande et de Livonie, excepté en ce qu'ils sont catholiques romains tandis que les autres sont protestants. Cela provient de l'influence polonaise qui dominait dans ce pays.

Telle est en réalité la répartition territoriale de l'élément lithuanien.

M. Vilimovicz fait erreur quand il estime à 4,430,000 le nombre des Lithuaniens disséminés dans le monde entier. Je ne veux pas contester le chiffre de 350,000 qu'il donne pour la Russie, ni celui de 750,000 pour les Etats-Unis. Ces chiffres pourraient être exacts. Je n'en sais rien, car jamais une statistique officielle n'a été faite à ce sujet. Le chiffre des émigrés lithuaniens aux Etats-Unis, reconnu comme tel par la statistique officielle n'est en fait que de 30,000 Lithuaniens établis en Angleterre, ainsi que se soldant 300,000 Lithuaniens de la Prusse orientale, qui ont peut-être existé dans les générations passées, mais qui, à l'heure actuelle, se réduisent au chiffre modeste d'une cinquantaine de mille, dont la nationalité, à moins de grands changements à venir, est destinée à disparaître dans la génération prochaine. Nous avons donc 1,430,000 Lithuaniens à débiter du chiffre indiqué pour obtenir, d'après les données de M. Vilimovicz, le nombre de Lithuaniens habitant le territoire lithuanien proprement dit. Ajoutons-y les 300,000 Lettons du gouvernement de Vitebsk et il nous restera (toujours d'après M. Vilimovicz) 2,700,000 Lithuaniens, en Lithuanie. Ce chiffre est exagéré. Les Lithuaniens les plus optimistes n'ont jamais compté plus de 1,600,000 Lithuaniens sur le territoire de l'ancien grand-duché.

Le chiffre de M. J. d'E. était donc encore un chiffre de faveur et de complaisance. En réalité, les Allemands, qui occupent tout le territoire ethnographique lithuanien en 1915, y trouveront un peu plus d'un million d'habitants de nationalité lithuanienne. Meillons 1,100,000, pour ne pas être chiche, quoique ce chiffre n'ait jamais été atteint. A la même époque, le comité central lithuanien de secours à Pétersbourg constatait 200,000 réfugiés de nation-

nalité lithuanienne en Russie (aujourd'hui les Lithuaniens affirment qu'ils y sont 270,000). En chiffres ronds et en y mettant la meilleure volonté, nous n'atteindrons pas 1,400,000 âmes.

Les Lithuaniens mettent beaucoup de zèle à grossir leur nombre. Il s'agit d'élever un plébiscite sur territoire lithuanien, plébiscite qui serait désastreux pour leurs revendications. Le plus simple leur semble donc de faire croire aux gens qu'il n'en est pas besoin et ils s'y évertuent avec beaucoup d'habileté, il faut en convenir.

Passé encore, si le territoire qu'ils convoient devait former un Etat indépendant. Malgré toutes les illusions qu'ils peuvent se faire, dans un Etat de cette envergure, la majorité serait incontestablement aux Polonais, et ceux-ci auraient vite fait de voter l'union de leur pays à la Pologne. Mais l'indépendance de la Lithuanie est sujette à caution, et l'élément polonais de cette province tend de toutes ses forces à ne pas être séparé de ses congénères, à ne pas permettre un nouveau démembrement du patrie nationale.

Sur leur territoire ethnographique, les Lithuaniens n'ont qu'à décider de leur sort, selon que bon leur semble. Les Polonais ont assez souffert eux-mêmes pour ne pas vouloir imposer aux autres, surtout à leurs plus proches, un régime qui leur fut odieux.

D^r Prince Puszya, Lithuanien.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journal du 15 janvier

Communiqué français du 16 janvier, à 3 h. de l'après-midi :

Rien à signaler au cours de la nuit en dehors d'une canonnade assez vive en Alsace, entre la Thur et la Doller.

Le chiffre des prisonniers que nous avons faits au cours d'un coup de main d'hier dans la région de Badonvillers dépasse la quarantaine, dont un officier.

Communiqué allemand du 16 janvier : Groupe d'armées du kronprinz Rupprecht et du kronprinz allemand : Prés de et au sud de Lens, l'activité de l'artillerie a augmenté. Combats de reconnaissance dans certains secteurs.

Au sud-est d'Ornes, nous avons fait des prisonniers.

Groupe d'armées du duc Albrecht : Après une préparation de feu de plusieurs heures, des détachements français se sont avancés au sud de Badonvillers et ont pénétré momentanément dans nos tranchées avancées.

Dans les Hautes Vosges, nos détachements de reconnaissance ont ramené des prisonniers.

Journal du 16 janvier

Communiqué français du 16 janvier, à 11 h. du soir :

Faible activité d'artillerie sur tout le front. Dans la région à l'est de Saint-Dié, un coup de main ennemi sur un de nos petits postes a complètement échoué.

Communiqué anglais du 16 janvier, à 10 h. du soir :

Au cours d'un coup de main effectué ce matin par l'ennemi sur un de nos postes au nord-ouest de Saint-Quentin, deux de nos hommes ont disparu.

La rumeur d'offensive

Londres, 16 janvier.

Selon le correspondant du Daily Telegraph à Rotterdam, l'offensive préparée par l'état-major allemand au front d'occident serait absolument certaine. L'opinion publique de l'empire compte sur les résultats décisifs de cette offensive. Une crise dangereuse se produirait, si le gouvernement était obligé d'annoncer que cette offensive n'aurait pas lieu.

Pendant les négociations russes, qui avaient pour objet de faire miroiter certaines espérances de paix aux yeux du public allemand, les critiques militaires n'ont pas cessé d'annoncer avec une grande précision que les armées allemandes obéiraient bientôt dans l'ouest des résultats décisifs. Il est à remarquer que ces critiques parlent, en général, d'une double offensive, sans indiquer, toutefois, dans quelle région elle se produira.

Les bombardements de Fribourg-en-Brigau

La note suivante a paru dans la Liberté de lundi, 14 janvier :

Dans les bombardements aériens successifs de Fribourg-en-Brigau, 22 aviateurs anglais et 25 aviateurs français ont été tués.

Un lecteur demande, à ce sujet, s'il s'agit d'aviateurs tombés en attaquant la ville ou s'il ne s'agit pas plutôt d'aviateurs anglais et français prisonniers à Fribourg-en-Brigau et tués dans les divers bombardements de cette ville par leurs compatriotes.

Nous ne sommes pas en état de trancher ce point. L'information que nous avons reproduite

était empruntée aux Basler Nachrichten, qui a eu une correspondance particulière à ce sujet. Cette correspondance disait : qu'il y a en ce moment à Fribourg-en-Brigau plus de 400 aviateurs français et anglais prisonniers, dont les camps se trouvent répartis sur les différents points de la ville. On ajoutait que dans les attaques aériennes franco-anglaises 22 aviateurs français et 25 aviateurs français ont été tués.

Il ne ressort pas clairement de ce texte si les victimes ont été faites parmi les prisonniers ou parmi les assaillants. Notre note ne concernait rien à ce sujet.

Le navire-hôpital « Rewa »

Londres, 16 janvier.

L'Agence Reuter est autorisée à faire la communication suivante au sujet du torpillage du navire-hôpital Rewa :

On sait qu'un radiotélégramme allemand, en date du 11 janvier, contenait une dépêche de Madrid disant que 4 officiers de la marine espagnole étaient retournés à Madrid, parce qu'il était fait un usage abusif, de la part de l'Entente, des navires-hôpitaux sur lesquels ils devaient prendre passage.

L'Amirauté britannique reçoit du commissaire espagnol qui se trouvait à bord du Rewa la déclaration suivante : « Je puis garantir que toutes les conditions stipulées ont été scrupuleusement observées. Le 12 janvier, un radiotélégramme allemand fournissant un rapport sur le coulage du Rewa a naturellement émis l'idée que la catastrophe était due à l'explosion d'une mine. Le Rewa a été coulé par une torpille de sous-marin allemand et toute tentative de refuter cette assertion ne fait qu'ajouter une fausseté de plus à la longue liste de fausses déclarations faites par la radiotélégraphie allemande. »

Les événements de Russie

Le ministre de Roumanie

Pétersbourg, 16 janvier.

Les ambassadeurs et ministres étrangers, ainsi que les chargés d'affaires accrédités à Pétersbourg, savoir en tout 20 représentants diplomatiques, se sont réunis, à midi, à l'ambassade des Etats-Unis, pour examiner l'incident créé par l'arrestation du ministre de Roumanie, M. Diamandy.

Ils ont rédigé la protestation suivante, qu'ils ont été lire à Lénine :

« Les soussignés, chefs des missions diplomatiques de toutes les nations représentées en Russie, à savoir les Etats-Unis, le Japon, la France, la Suède, la Norvège, la Suisse, la Belgique, le Danemark, le Siam, la Chine, la Serbie, le Portugal, la République Argentine, la Grèce, le Brésil, la Perse, l'Espagne, les Pays-Bas, l'Italie et la Grande-Bretagne, profondément indignés de l'arrestation de M. Diamandy, ministre de Roumanie, et affirmant la solidarité de leurs sentiments au sujet de la violation des immunités diplomatiques respectées, depuis des siècles, par tous les gouvernements, réclament la mise en liberté immédiate de M. Diamandy et du personnel de la Légation. »

Pétersbourg, 16 janvier.

(Havas.) — Le 15 janvier, le ministre de Roumanie a été remis en liberté, sur l'ordre de Lénine.

On tire sur Lénine

Pétersbourg, 16 janvier.

(Havas.) — Lénine, ayant accompagné la garde-rouge partant pour le front, revenait en automobile quand quatre coups de revolver ont été tirés sur la voiture. Lénine n'a pas été atteint.

Contre les maximalistes

A. P. R. — Les bolcheviks ont suspendu tous les journaux lettons, à l'exception des organes maximalistes. Ils ont interdit entre autres la publication de Lidonms, l'organe du comité central de l'association des paysans lettons et de l'organe des social-démocrates lettons. Le conseil national letton a protesté contre cet acte.

Le journal des unités de troupes et de tirailleurs lettons non maximalistes a été également suspendu.

En Finlande

A. P. R. — Le projet de création d'une armée nationale finlandaise est soutenu par les agrariens. Il est combattu par les social-démocrates, par le clergé et par la députation féminine au Landtag.

Les Blancs-Russiens

A. P. R. — Il y a 14 jours, à eu lieu, à Minsk, un congrès blanc-russien auquel 600 députés prirent part. Au commencement de la séance, un bolchevik letton fut mis à la porte de la salle, ce qui provoqua une explosion d'enthousiasme national. Rak Mikhalof a été élu président de la Rada blanc-russienne et Boutch-Osmodovski a été élu président d'honneur du congrès.

M^{me} Kerensky

Une petite annonce dans un journal russe : « M^{me} Olga Kerenskaja, se trouvant actuelle-

ment dans le plus complet dénuement, demande un emploi quelconque, même manuel.

Les négociations germano-russes

Rapprochement

Vienne, 16 janvier. On mande de Brest-Litovsk que les pourparlers de la commission austro-germano-russe ont continué mardi. Malgré des différends encore considérables dans les points de vue des deux parties, un certain rapprochement a pu être constaté dans quelques points.

Les instructions de M. de Kühlmann

Berlin, 16 janvier. Au cours de la séance de mardi de la grande commission du Reichstag, le sous-secrétaire d'Etat, von der Bussche, a dit : Je suis autorisé, au nom du chancelier de l'empire, à dire qu'aucune modification n'a été apportée aux instructions reçues par M. von Kühlmann, secrétaire d'Etat, pour les négociations de Brest-Litovsk. Cette déclaration doit mettre fin à tous les bruits qui ont été répandus à l'étranger, dans le public et dans la presse.

Une demande de Trozky

Pétrograd, 16 janvier. Trozky aurait demandé au gouvernement allemand de mettre Liebknecht en liberté et de l'admettre aux négociations de paix, en qualité de représentant de la classe ouvrière allemande.

Transfert du siège des négociations

Londres, 16 janvier. Le correspondant du Daily Mail croit savoir que, à Brest-Litovsk, on est tombé d'accord pour transporter le siège des négociations à Varsovie, comme localité neutre, dans laquelle les deux camps se trouveraient à égalité de conditions.

L'arrestation de M. Caillaux

L'arrestation de M. Caillaux a été déterminée, ainsi que nous l'avons dit hier, par la découverte de divers documents, les uns provenant de l'ouverture du coffre-fort que le député de la Sarthe avait loué dans une banque de Florence, l'autre d'Amérique.

Détails complémentaires

Paris, 16 janvier. L'Echo de Paris dit que c'est M. Clémenceau et non M. Pichon qui a reçu des Etats-Unis le télégramme Lusburg-Bernstorff. D'autre part, l'Echo de Paris dit que, en mars et avril 1915, la censure allemande a reçu l'ordre de faire silence sur Caillaux et de le représenter comme susceptible d'être l'homme d'un rapprochement franco-allemand. Le correspondant de l'Associated Press à Berlin avant la rupture germano-américaine affirme que la consigne transmise aux journaux de Berlin de ne pas parler de Caillaux était extrêmement sévère. Le Petit Journal dit que les partisans de Caillaux sont atterrés surtout de voir que l'arrestation est due à la découverte de faits nouveaux non signalés dans le réquisitoire du général Dübail. L'Echo de Paris dit que, dans le plan de réorganisation gouvernementale, Caillaux devait attribuer la préfecture de police à son ami intime Ceccaldi. Le général Sarraïl devait être mis à la tête de l'armée française et Pauriol aurait été nommé gouverneur militaire de Paris. Le Matin croit savoir que le premier télégramme de M. Lansing a été reçu par le gouvernement français.

L'affaire Bolo

C'est le 4 février que l'affaire Bolo viendra devant le 3^{ème} conseil de guerre, à Paris. Bolo sera défendu par M^r Albert Saïles, désigné d'office.

Le parlement suédois

Stockholm, 16 janvier. Le Riksdag suédois s'est réuni mercredi. Le ministre d'Etat Eden a annoncé que le roi a nommé de nouveau président et vice-président de la première Chambre le comte Hamilton et M. Odéberg. L'ancien président du conseil Persson (libéral) et M. Hermann Lindquist (socialiste) ont été nommés président et vice-président de la seconde Chambre. Les Chambres ont décidé d'envoyer des télégrammes de félicitations au président de la Diète finlandaise.

Italie et Etats-Unis

Rome, 16 janvier. Une cérémonie solennelle a eu lieu mardi au Capitole, à Rome, en l'honneur des Etats-Unis. Y assistaient : de nombreux ministres et sous-secrétaires d'Etat, l'ambassadeur des Etats-Unis, des sénateurs et députés, une députation de la Croix-Rouge américaine, des notabilités et une foule d'invités. La mission américaine a été l'objet d'une manifestation enthousiaste.

Nouvelles terres arctiques

Londres, 16 janvier. Suivant une dépêche de New-York à l'agence Reuters, on apprend de Sarhanks (Alaska) que

l'explorateur Stefensen a découvert au printemps de 1916 plusieurs grandes îles arctiques au nord-ouest de Banksland (région du pôle Nord). M. Stefensen revendique ces îles pour le Canada.

Au ministère hongrois

Budapest, 16 janvier. Le comte Johann Hadik, ministre hongrois de l'alimentation populaire, a donné sa démission, qui a été acceptée par le roi.

Incident de frontière

La Tribune de Genève dit que mardi, au cours d'un exercice, un poste de mitrailleurs suisses a tiré par erreur sur territoire français, à Réchey. Un soldat français aurait été blessé.

Un officier suisse emmené en Italie

Un officier suisse s'étant approché, sur l'ordre de Bolla, de douaniers italiens, dans l'intention de leur conversation avec eux, a été appréhendé et conduit à Porlezza.

Les Suisses de Saint-Gingolph

Les journaux valaisans relèvent la pénible impression produite en Valais par l'appel sous les drapeaux français de citoyens suisses de Saint-Gingolph.

L'affaire Scholler

Au moment où l'affaire Caillaux entre dans une phase nouvelle, on se demande où en est, chez nous, l'enquête sur l'affaire Scholler. M. le professeur Eugène Borel, chargé, par le Conseil fédéral, de cette enquête, a terminé, fin décembre, l'audition des témoins.

Pour les Suisses à l'étranger

On sait que le gouvernement suisse a expédié, dans divers pays souffrant de la guerre, notamment en Pologne et en Turquie, des denrées destinées à atténuer les privations que subissent nos compatriotes.

Le nouveau Vicaire apostolique du Hon-Nan

Rome, 14 janvier. Le nouveau Vicaire apostolique du Hon-Nan méridional (Chine), Mgr. Flaminio Belotti, a reçu la consécration épiscopale. Il est âgé de 48 ans et exerce depuis une assez longue période l'apostolat dans les missions de l'Extrême-Orient. Auparavant, il occupa avec distinction les fonctions de vice-recteur du Séminaire de Bergame, son diocèse d'origine.

La banque « oléicole » de Milan

Malgré la guerre, le grand établissement de crédit de Milan, le Banco Ambrosiano (Banque de Saint-Ambroise) a vu augmenter, en 1917, ses opérations au point que le dividende distribué à ses actionnaires a pu être porté au 6 1/2 pour cent. L'année précédente, le dividende avait été de 6 %.

Nécrologie

Le savant Wellhausen. On annonce la mort du savant orientaliste allemand Julius Wellhausen, connu pour ses travaux sur l'histoire du peuple hébreu. Wellhausen était fils d'un pasteur luthérien de l'école orthodoxe la plus rigoureuse; mais il versa dans le camp opposé et devint un des tenants les plus hardis de l'hypercritique biblique. Son Abrégé de l'histoire d'Israël et de Juda et ses Prolegomènes de l'histoire d'Israël sont les livres de chevet de cette école.

Echos de partout

Bien que, à Vienne, les victuailles soient rares, le ministre de Charles I^{er}, qui se méfiait sans doute des ressources de Brest-Litovsk, avait emporté des provisions de bouche.

ARMEE SUISSE

Mise sur pied. Le Conseil fédéral met sur pied les états-majors des brigades d'infanterie 23 et les régiments 46 et 47 pour le 25 février à Zurich, et la compagnie sanitaire 21, pour le 18 février, à Fribourg.

PRESSE TESSINOISE

On nous écrit de Lugano, le 15 : Le Messaggero Ticinese s'annonce comme organe de l'Association patriotique tessinoise, qui, dans son comité, compte des adhérents des différents groupes politiques. Le parti conservateur est représenté dans le comité par deux députés, dont M. l'avocat Louis Balestia. Le Messaggero ne fera pas de politique de parti; sa devise est : Liberté et Svizzera (libres et Suisses), le mot d'ordre sculpté sur le monument de l'indépendance du Tessin.

La vie économique

La carte de café. L'introduction de la carte de café en Suisse serait imminente, les importations ayant cessé.

Les souliers refusés à la Hongrie

Il a été publié qu'une délégation hongroise avait conclu avec la maison Bally, à Schönenwerd, un accord concernant la livraison de 100.000 paires de souliers et que le Conseil fédéral n'avait pas autorisé la livraison, parce qu'on n'avait pas l'assentiment de la commission économique de l'Entente.

Les abonnés qui préfèrent ne pas recevoir de cartes de remboursement voudront bien nous envoyer le montant de leur abonnement jusqu'au 25 janvier au plus tard. Le mandat peut être envoyé à notre compte de chèques n^o 54 moyennant une surtaxe de 5 cent. prélevée par la poste.

l'explorateur Stefensen a découvert au printemps de 1916 plusieurs grandes îles arctiques au nord-ouest de Banksland (région du pôle Nord). M. Stefensen revendique ces îles pour le Canada.

Au ministère hongrois

Budapest, 16 janvier. Le comte Johann Hadik, ministre hongrois de l'alimentation populaire, a donné sa démission, qui a été acceptée par le roi.

Incident de frontière

La Tribune de Genève dit que mardi, au cours d'un exercice, un poste de mitrailleurs suisses a tiré par erreur sur territoire français, à Réchey. Un soldat français aurait été blessé.

Un officier suisse emmené en Italie

Un officier suisse s'étant approché, sur l'ordre de Bolla, de douaniers italiens, dans l'intention de leur conversation avec eux, a été appréhendé et conduit à Porlezza.

Les Suisses de Saint-Gingolph

Les journaux valaisans relèvent la pénible impression produite en Valais par l'appel sous les drapeaux français de citoyens suisses de Saint-Gingolph.

L'affaire Scholler

Au moment où l'affaire Caillaux entre dans une phase nouvelle, on se demande où en est, chez nous, l'enquête sur l'affaire Scholler. M. le professeur Eugène Borel, chargé, par le Conseil fédéral, de cette enquête, a terminé, fin décembre, l'audition des témoins.

Pour les Suisses à l'étranger

On sait que le gouvernement suisse a expédié, dans divers pays souffrant de la guerre, notamment en Pologne et en Turquie, des denrées destinées à atténuer les privations que subissent nos compatriotes.

Le nouveau Vicaire apostolique du Hon-Nan

Rome, 14 janvier. Le nouveau Vicaire apostolique du Hon-Nan méridional (Chine), Mgr. Flaminio Belotti, a reçu la consécration épiscopale. Il est âgé de 48 ans et exerce depuis une assez longue période l'apostolat dans les missions de l'Extrême-Orient. Auparavant, il occupa avec distinction les fonctions de vice-recteur du Séminaire de Bergame, son diocèse d'origine.

La banque « oléicole » de Milan

Malgré la guerre, le grand établissement de crédit de Milan, le Banco Ambrosiano (Banque de Saint-Ambroise) a vu augmenter, en 1917, ses opérations au point que le dividende distribué à ses actionnaires a pu être porté au 6 1/2 pour cent. L'année précédente, le dividende avait été de 6 %.

Nécrologie

Le savant Wellhausen. On annonce la mort du savant orientaliste allemand Julius Wellhausen, connu pour ses travaux sur l'histoire du peuple hébreu. Wellhausen était fils d'un pasteur luthérien de l'école orthodoxe la plus rigoureuse; mais il versa dans le camp opposé et devint un des tenants les plus hardis de l'hypercritique biblique. Son Abrégé de l'histoire d'Israël et de Juda et ses Prolegomènes de l'histoire d'Israël sont les livres de chevet de cette école.

Echos de partout

Bien que, à Vienne, les victuailles soient rares, le ministre de Charles I^{er}, qui se méfiait sans doute des ressources de Brest-Litovsk, avait emporté des provisions de bouche.

ARMEE SUISSE

Mise sur pied. Le Conseil fédéral met sur pied les états-majors des brigades d'infanterie 23 et les régiments 46 et 47 pour le 25 février à Zurich, et la compagnie sanitaire 21, pour le 18 février, à Fribourg.

PRESSE TESSINOISE

On nous écrit de Lugano, le 15 : Le Messaggero Ticinese s'annonce comme organe de l'Association patriotique tessinoise, qui, dans son comité, compte des adhérents des différents groupes politiques. Le parti conservateur est représenté dans le comité par deux députés, dont M. l'avocat Louis Balestia. Le Messaggero ne fera pas de politique de parti; sa devise est : Liberté et Svizzera (libres et Suisses), le mot d'ordre sculpté sur le monument de l'indépendance du Tessin.

La vie économique

La carte de café. L'introduction de la carte de café en Suisse serait imminente, les importations ayant cessé.

Les souliers refusés à la Hongrie

Il a été publié qu'une délégation hongroise avait conclu avec la maison Bally, à Schönenwerd, un accord concernant la livraison de 100.000 paires de souliers et que le Conseil fédéral n'avait pas autorisé la livraison, parce qu'on n'avait pas l'assentiment de la commission économique de l'Entente.

Cette information est fautive. C'est la maison Bally qui a spontanément refusé de livrer la marchandise. Le Conseil fédéral n'a pas été consulté à ce sujet.

vaillé tard avec ses secrétaires, il se jetait tout habillé sur un lit de camp, ne prenant que quelques heures de sommeil.

MOT DE LA FIN

Dialogue à Paris : — Le Tigre veut qu'on ait le droit d'eng... r le gouvernement. — Il songe donc à rentrer dans l'opposition ?

La Suisse et la guerre

Incident de frontière. La Tribune de Genève dit que mardi, au cours d'un exercice, un poste de mitrailleurs suisses a tiré par erreur sur territoire français, à Réchey. Un soldat français aurait été blessé.

Un officier suisse emmené en Italie

Un officier suisse s'étant approché, sur l'ordre de Bolla, de douaniers italiens, dans l'intention de leur conversation avec eux, a été appréhendé et conduit à Porlezza.

Les Suisses de Saint-Gingolph

Les journaux valaisans relèvent la pénible impression produite en Valais par l'appel sous les drapeaux français de citoyens suisses de Saint-Gingolph.

L'affaire Scholler

Au moment où l'affaire Caillaux entre dans une phase nouvelle, on se demande où en est, chez nous, l'enquête sur l'affaire Scholler. M. le professeur Eugène Borel, chargé, par le Conseil fédéral, de cette enquête, a terminé, fin décembre, l'audition des témoins.

Pour les Suisses à l'étranger

On sait que le gouvernement suisse a expédié, dans divers pays souffrant de la guerre, notamment en Pologne et en Turquie, des denrées destinées à atténuer les privations que subissent nos compatriotes.

Le nouveau Vicaire apostolique du Hon-Nan

Rome, 14 janvier. Le nouveau Vicaire apostolique du Hon-Nan méridional (Chine), Mgr. Flaminio Belotti, a reçu la consécration épiscopale. Il est âgé de 48 ans et exerce depuis une assez longue période l'apostolat dans les missions de l'Extrême-Orient. Auparavant, il occupa avec distinction les fonctions de vice-recteur du Séminaire de Bergame, son diocèse d'origine.

La banque « oléicole » de Milan

Malgré la guerre, le grand établissement de crédit de Milan, le Banco Ambrosiano (Banque de Saint-Ambroise) a vu augmenter, en 1917, ses opérations au point que le dividende distribué à ses actionnaires a pu être porté au 6 1/2 pour cent. L'année précédente, le dividende avait été de 6 %.

Nécrologie

Le savant Wellhausen. On annonce la mort du savant orientaliste allemand Julius Wellhausen, connu pour ses travaux sur l'histoire du peuple hébreu. Wellhausen était fils d'un pasteur luthérien de l'école orthodoxe la plus rigoureuse; mais il versa dans le camp opposé et devint un des tenants les plus hardis de l'hypercritique biblique. Son Abrégé de l'histoire d'Israël et de Juda et ses Prolegomènes de l'histoire d'Israël sont les livres de chevet de cette école.

Echos de partout

Bien que, à Vienne, les victuailles soient rares, le ministre de Charles I^{er}, qui se méfiait sans doute des ressources de Brest-Litovsk, avait emporté des provisions de bouche.

ARMEE SUISSE

Mise sur pied. Le Conseil fédéral met sur pied les états-majors des brigades d'infanterie 23 et les régiments 46 et 47 pour le 25 février à Zurich, et la compagnie sanitaire 21, pour le 18 février, à Fribourg.

PRESSE TESSINOISE

On nous écrit de Lugano, le 15 : Le Messaggero Ticinese s'annonce comme organe de l'Association patriotique tessinoise, qui, dans son comité, compte des adhérents des différents groupes politiques. Le parti conservateur est représenté dans le comité par deux députés, dont M. l'avocat Louis Balestia. Le Messaggero ne fera pas de politique de parti; sa devise est : Liberté et Svizzera (libres et Suisses), le mot d'ordre sculpté sur le monument de l'indépendance du Tessin.

La vie économique

La carte de café. L'introduction de la carte de café en Suisse serait imminente, les importations ayant cessé.

Les souliers refusés à la Hongrie

Il a été publié qu'une délégation hongroise avait conclu avec la maison Bally, à Schönenwerd, un accord concernant la livraison de 100.000 paires de souliers et que le Conseil fédéral n'avait pas autorisé la livraison, parce qu'on n'avait pas l'assentiment de la commission économique de l'Entente.

Cette information est fautive. C'est la maison Bally qui a spontanément refusé de livrer la marchandise. Le Conseil fédéral n'a pas été consulté à ce sujet.

Ravitaillement en huiles et graisses comestibles

Communiqué du Département suisse de l'économie publique :

Le Conseil fédéral a adopté, dans sa séance du 15 janvier 1918, un arrêté concernant le ravitaillement du pays en huiles et graisses comestibles. En vertu de cet arrêté, la production, l'importation, la répartition et l'utilisation des huiles et graisses comestibles sont placées sous le contrôle du Département de l'économie publique. Celui-ci écarte, dans ce but, un nouveau service : la Centrale fédérale des graisses. Les cantons et communes désigneront les offices chargés d'exécuter, conformément aux instructions de la Centrale des graisses, les travaux relatifs au ravitaillement en graisses.

La Centrale a le droit en tout temps d'intervenir et de séquestrer tous les stocks de graisses se trouvant dans le pays. Chacun est tenu de lui fournir, sur réquisition, des renseignements conformes à la vérité. Les coupables pourront être privés temporairement de toute fourniture de graisses. La fabrication d'huiles et de graisses comestibles, ainsi que des succédanés de ces marchandises, est subordonnée à une autorisation de la Centrale des graisses; celle-ci a aussi le droit de donner aux porteurs d'autorisations des instructions spéciales en ce qui concerne les abatages d'animaux à domicile. Pour accomplir sa tâche, la Centrale des graisses s'assurera, autant que possible, le concours des organisations commerciales et des organisations pour la répartition de marchandises. Elle prendra aussi les mesures propres à intensifier la production des graisses. La fabrication et la vente du beurre sont contrôlées, en conformité des dispositions applicables jusqu'ici, par l'Office fédéral du lait, qui s'entend avec la Centrale des graisses au sujet de toutes les mesures de répartition, le ravitaillement en beurre formant une partie du ravitaillement en graisses.

Les graisses ne peuvent être mises dans le commerce ou vendues qu'en vertu d'une autorisation de la Centrale. Les débits de graisses se conformeront à ses prescriptions et lui rendront périodiquement un rapport sur leurs achats et leurs ventes.

Le ravitaillement en graisses a lieu sur la base des cartes de graisse, à moins qu'il ne s'agisse de producteurs assurant leur propre alimentation. Les cartes peuvent être utilisées pour l'achat d'huiles et de graisses comestibles, ainsi que de beurre. La Centrale peut prescrire que du beurre ne pourra être livré que contre la remise de coupons désignant cette marchandise. Pour le moment, l'arrêté contient une disposition dans ce sens. Les cartes sont personnelles et incessibles. Leur échange entre membres d'un même ménage est toutefois autorisé. Elles sont valables sur tout le territoire de la Confédération. Les communes fixeront le nombre des bénéficiaires. La première distribution des cartes de graisse aura lieu à la suite d'une prise d'inventaire. Quiconque dispose de quantités de graisses dépassant ses besoins normaux pendant deux mois n'a provisoirement aucun droit à la délivrance d'une carte de graisse. La ration normale pour la population inscrite au bureau de police est de 500 grammes de graisses, y compris 100 à 200 grammes de beurre, par tête et par mois. Le Département de l'économie publique édictera des prescriptions spéciales en ce qui concerne le ravitaillement en graisses des établissements hospitaliers, hôtels, pensions, auberges et autres établissements similaires. Des prescriptions spéciales seront aussi édictées sur la fourniture de graisses aux entreprises qui en ont besoin pour la fabrication de leurs produits et sur le ravitaillement de l'armée. Le Département de l'économie publique fixera les prix maxima des graisses.

L'arrêté contient des dispositions particulières concernant les producteurs-consommateurs (propriétaires de laiteries, boucheries, fabriques de graisses comestibles, exploitations agricoles et alpêtres, ainsi que toutes les personnes qui procèdent à des abatages à domicile). Le producteur-consommateur a le droit de réserver les graisses nécessaires à l'alimentation du chef de la famille, des membres de la famille faisant commun ménage avec lui et des domestiques. Le producteur-consommateur n'obtient pas de carte de graisse; il est, toutefois, soumis au contrôle strict des Offices cantonaux et communaux. Afin d'encourager et d'augmenter la production des graisses, le Département peut, sous certaines conditions, autoriser les producteurs-consommateurs à réserver pour leur usage une quantité de graisse supérieure à la ration fixée pour le reste de la population. Les quantités superflues seront tenues à la disposition des Offices communaux.

L'arrêté occasionnera encore d'importants travaux aux autorités fédérales, cantonales et communales. C'est pourquoi le Département de l'économie publique peut édicter, suivant l'avancement de ces travaux, à quelle date tout ou partie de l'arrêté entrera en vigueur. Le Département de l'économie publique a désigné M. Kurer, conseiller national, à Soleure, comme chef de la Centrale fédérale des graisses.

Les abonnés qui préfèrent ne pas recevoir de cartes de remboursement voudront bien nous envoyer le montant de leur abonnement jusqu'au 25 janvier au plus tard. Le mandat peut être envoyé à notre compte de chèques n^o 54 moyennant une surtaxe de 5 cent. prélevée par la poste.

3^{ème} Marque Française

CRÈME SIMON

Unique pour la toilette

FAITS DIVERS

SUISSE

L'escroquerie à la mine

Un escroc vient de renouveler une tromperie classique en matière de spéculation sur les mines, en faussant aux circonstances actuelles. On connaît le procédé familier à certains filibustiers qui lancent des actions de mines d'or ou d'autre chose, situées en pays exotique et que personne n'a jamais vues. L'individu dont nous parlons a agit avec plus de hardiesse encore. Comme on découvre de tous côtés des mines de charbon en Suisse, depuis que le charbon allemand ne nous arrive plus que par camionnement, le personnage, en question a songé qu'il y avait là une affaire à tenter. Il partit pour le Valais, jeta son dévolu sur un coin de rochers quelconque et sollicita du gouvernement la licence d'exploiter le gisement d'anthracite qui devait se trouver là. Il obtint la concession et se mit dès lors en devoir de la faire fructifier. Quelques ouvriers furent accablés et reçurent l'ordre d'ouvrir une galerie. Une fois ce semblant de mines créés, le concessionnaire fit une publicité enragée, offrant à qui en voulait de l'anthracite de première qualité et à discrétion. Les commandes affluèrent, l'escroc annonça à ses nombreux clients que la marchandise allait leur être expédiée; mais il exigeait d'être payé d'avance. En peu de temps, il encaissa 120,000 fr. Mais, comme le charbon tardait à venir, un des amateurs fut pris de soupçons. Le pot aux roses fut découvert et l'escroc est en prison.

Sous Pavalanche

Deux montagnards de Rougemont (Pays d'Enhaut), qui étaient allés chercher du foin dans le valion des Fenils, ont été surpris par une avalanche poudreuse et ensevelis. L'un d'eux a pu être relévé vivant, au bout d'une heure; l'autre, nommé Soumi, 17 ans, n'a été dégagé que quatre heures plus tard, à l'état de cadavre.

L'incendie d'Entlebuch

On nous écrit que l'incendie de la fabrique de draps Birrer, Zemp et Cie à Entlebuch, n'a pas eu les proportions que lui a données la dépêche reproduite par les journaux, lundi. Le stock de draps entreposés dans le dépôt voisin de la fabrique a pu être sauvé, de sorte que la maison peut continuer à donner satisfaction à sa clientèle.

Mugee inondé

Une inondation s'est produite, hier soir, au Musée d'art et d'histoire de Genève, un tuyau d'eau à haute pression ayant sauté dans les combles.

L'eau a traversé les plafonds et s'est répandue dans les pièces. La salle des armures, celle des arts décoratifs et celle des collections archéologiques ont particulièrement souffert.

Quelques plafonds menacent de s'effondrer. Les dégâts sont considérables.

FRIBOURG

A propos de la Chambre de commerce fribourgeoise

On nous écrit : M. le Dr Th. Buehlin a publié, dans la Liberté du 7 janvier 1918, un excellent exposé des buts et de l'organisation de la nouvelle Chambre de commerce fribourgeoise. Cet article contient cependant une affirmation qui fournit matière à discussion. L'auteur émet de forts doutes sur l'opportunité qu'il y a de prévoir la collaboration d'un représentant des sociétés d'agriculture aux travaux de la Chambre de commerce. L'organisation agricole du canton de Fribourg, doit être assez puissante, dit-il, pour ne pas ressentir le besoin de cette représentation dans un milieu dont les préoccupations ou bien lui seront étrangères, ou bien risqueront d'être peu en harmonie avec ses propres besoins.

Cette remarque, présentée sous cette forme, n'est pas tout à fait exacte. Nous concédons volontiers à M. Buehlin qu'une Chambre de commerce groupe en principe les intérêts de l'industrie et du commerce. Mais chacun conviendra que la notion industrie et commerce est susceptible d'une grande extension et qu'elle comprend des branches d'activités fort diverses, suivant les régions auxquelles elle s'applique. Il est évident que les cantons de la Suisse orientale, Zurich, Saint-Gall, industriels par excellence, que les cantons de Bâle et de Genève, commerçants par tradition, ont des intérêts différents des nôtres à faire valoir au sein d'une Chambre de commerce.

Il ne faut pas oublier que l'agriculture, principale richesse du canton de Fribourg, est chez nous un facteur économique de première importance. Elle fait vivre de nombreuses industries, alimente une quantité de commerces. Ses intérêts sont intimement liés à ceux de la prospérité générale et, en particulier, à ceux du commerce et de l'industrie. Il serait injuste de négliger les moyens qui peuvent rendre le contact plus intime entre le producteur et le négociant. L'agriculture tend d'ailleurs, de plus en plus, à industrialiser ses méthodes de production. C'est une erreur, selon nous, de croire qu'agriculture et industrie sont cantonnées dans un domaine étroit et exclusif. A l'heure actuelle, spécialement, le rôle du cultivateur dans l'économie nationale est devenu un rôle de premier plan, auquel dépend l'avenir du pays tout entier.

Il importerait donc d'établir un lien plus étroit entre les agriculteurs qui produisent et les organismes qui transforment les matières pre-

mères, ou approvisionnement le marché des denrées. Les intérêts des uns et des autres, comme aussi les intérêts des consommateurs, ne peuvent qu'y gagner.

Notre approvisionnement en charbon

De l'office national de ravitaillement (bureau du combustible) :

Les journaux ont parlé d'une amélioration de conditions de notre ravitaillement en combustible, ensuite d'une nouvelle entente germano-suisse. Sans être pessimistes, nous devons cependant nous dire que ces promesses sont bien loin de la réalité.

En effet, les arrivages de charbon ont été jusqu'à présent notoirement insuffisants. Dans notre canton, ils n'ont atteint, pour le mois de novembre, que le 48 % des arrivages en temps de paix. Pour le mois de décembre, ils ont encore été inférieurs à ce chiffre. Le coke surtout fait défaut, et, selon toutes prévisions, cette situation ne s'améliorera pas. Il est donc dans l'intérêt du public d'en restreindre le plus possible la consommation. Alors même que la plupart des bénéficiaires de la carte de charbon se plaignent de la parcimonie avec laquelle le bureau du Combustible a procédé à la répartition, il n'est pas certain que les quantités inscrites sur les coupons puissent être livrées entièrement. Il serait naturellement inutile de demander des quantités supérieures à celles qui sont portées sur la carte. On recommande aux consommateurs ayant des installations de chauffages centraux d'entretenir les chaudières de manière à éviter le gaspillage du combustible. A cet effet, elles doivent être toujours maintenues dans le plus grand état de propreté. Le nombre de pièces à chauffer au moyen du chauffage central doit être réduit au strict minimum. On chauffera de préférence les locaux attenants les uns aux autres. Dans les locaux où le chauffage est supprimé, les vannes des radiateurs seront fermées, si le gel n'est pas à craindre. Dans le cas contraire, il serait nécessaire de démonter les radiateurs inutilisés. Le combustible doit toujours être employé sec, l'humectage de celui-ci, pratiqué par quelques consommateurs, doit être déconseillé. Enfin, on mélangera, autant que possible, le charbon avec du bois, de la sciure et des débris de toutes sortes, susceptibles d'entretenir le foyer. On peut arriver ainsi à passer l'hiver sans avoir trop à souffrir du manque de charbon.

Mlle Isabelle Kaiser à Fribourg

Après des instances répétées, et bien qu'elle fut souffrante, Isabelle Kaiser, notre cher poète et romancier suisse, a bien voulu consentir à nous donner un récital, lundi soir, 21 janvier prochain, à 8 h. 1/2, dans la grande salle de la Grand'ce. Ce récital se fera dans deux langues, en français et en allemand. Il devait avoir lieu dimanche, mais il a été renvoyé à lundi, afin de ne pas nuire au concert en faveur de l'église de Saint-Pierre.

Chacun sait que, en 1917, Isabelle Kaiser a été couronnée par l'Académie française pour son livre « La Vierge du Lac ». A Berne, où elle vient de donner une soirée littéraire, une salle comble n'a cessé de l'applaudir.

Nous sommes persuadés que tous les admirateurs et admiratrices d'Isabelle Kaiser, et ils sont nombreux, se feront une joie de pouvoir l'entendre.

Les places sont en vente à la Librairie catholique, rue Saint-Nicolas, ainsi qu'à la Librairie de l'Université.

Hommage aux soldats gruyérons

La section gruyéroise de la Croix-Rouge a organisé, à Bulle, une cordiale réception en l'honneur des soldats du district revenant de la frontière. Le corps de musique de Bulle était de la partie. A l'Hôtel de Ville, des discours patriotiques ont été prononcés par le syndic de Bulle, M. Despont, et par M. le curé Richoz, capitaine-aumônier. Le premier-lieutenant Ernest Castella a été le porte-parole des officiers et des soldats dont il a très heureusement interprété les sentiments de gratitude et d'attachement au pays.

L'école et les soldats

La commune de Forel vient d'accorder à son instituteur une allocation de 200 fr. Elle a attribué 5 fr. à chaque soldat, habitant son territoire, mobilisé en 1918.

Champignons

Du commencement d'août à fin novembre 1917, il a été délivré 1919 autorisations de vente de champignons sur le marché de Fribourg (1570 en 1910), et le total des champignons consommés s'est élevé à 18,211 kilos, contre 10,105 kilos en 1916. Ces 18,211 kilos se sont répartis en 29 sortes différentes de champignons, parmi lesquelles la chanterelle commune, de beaucoup la plus connue, est entrée pour 10,635 kilos.

Les tabacs

Les livraisons du tabac de 1917 ont commencé dans la Broye. Les marchands achètent le bon tabac à raison de 170 à 200 francs les 50 kilos, prix qui n'a jamais encore été atteint. La dernière récolte d'avant la guerre, celle de 1914, s'était vendue 35 francs les 50 kilos.

Hautes eaux

La Sarine a subi, depuis deux jours, une crue considérable. Aux Neiges, elle est près de sortir de son lit. A La Torche, le ponton du chantier d'endiguement a été emporté, ainsi qu'un bateau. Ceux qui pourraient donner des indications pour retrouver ce matériel sont priés de s'adresser au bureau de l'Etat de la ville de Fribourg.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les négociations de paix

Vienne, 17 janvier. (B. C. V.) — On mande de Brest-Litovsk, le 16 janvier : En raison d'une indisposition du comte Czernin, une conférence privée avec les délégués de l'Ukraine, a eu lieu au domicile du comte. La conférence a duré une heure et demie. La délégation allemande au complet y a pris part. Les pourparlers ont abouti à un arrangement de principe au sujet des relations politiques futures entre les puissances centrales et l'Ukraine. Les pourparlers confidentiels continueront aujourd'hui et s'étendront aux questions économiques.

Après la conclusion de ces négociations confidentielles, qui est attendue prochainement, on commencera avec la délégation de l'Ukraine les discussions de détail.

Les prisonniers de guerre

Pétrograd, 17 janvier. (Havas.) — Les délégués russes de la commission mixte pour les prisonniers ont demandé l'abolition des privilèges accordés aux officiers russes prisonniers dans les camps allemands et autrichiens. Les officiers sont des hommes, disent les délégués russes. Ils doivent recevoir le même traitement que les autres hommes. Cette demande aurait tellement surpris les Allemands et les Autrichiens qu'aucune réponse décisive n'a encore été donnée.

L'indépendance de la Finlande

Londres, 17 janvier. (Havas.) — Aux Communes, M. Balfour annonce que le gouvernement de Lénine, bien qu'il n'ait pas reconnu l'indépendance finlandaise, a donné des instructions au consul russe à Helsinki, afin d'entrer en relation avec les autorités de fait pour les affaires ordinaires.

Pétrograd, 17 janvier. (Havas.) — Le gouvernement allemand a fait savoir au gouvernement finlandais que la question de la reconnaissance de la Finlande ne pourra être soulevée que quand la Finlande aura donné une preuve palpable de sa neutralité, c'est-à-dire quand les troupes finlandaises hostiles à l'Allemagne auront été retirées.

Les travaillistes anglais

Londres, 17 janvier. (Havas.) — Le comité parlementaire du congrès des Trades-Unions et le comité national exécutif du parti travailliste envoient au peuple russe un message dans lequel il fait ressortir que les négociations de Brest-Litovsk ont été interrompues, parce que les gouvernements des puissances centrales, non seulement ont refusé d'appliquer à l'intérieur de leurs propres frontières le principe de la liberté des peuples, mais ont disposé de leurs destinées, mais ont également refusé de renoncer aux annexions. Le message se termine ainsi : « Nous adjurons les peuples des puissances centrales de l'Europe de parler ou de faire parler en leur nom leurs gouvernements respectifs dans leur réponse à la Russie et à nous-mêmes. » Nous leur demandons de renoncer aux annexions en Europe, avec la même bonne foi que nous avons manifestée quand nous avons montré notre intention de renoncer aux annexions en Asie.

Nous leur demandons d'accorder la libre disposition de leurs destinées aux populations de l'Alsace-Lorraine et de l'Italie irredente, ainsi qu'à la Pologne, comme la Russie l'a accordée à la Finlande, à la Courlande et à la Lithuanie.

Un décret du gouvernement de Lénine

Pétrograd, 17 janvier. (Havas.) — Le conseil des commissaires du peuple publie le décret suivant : « Le conseil des commissaires du peuple déclare au peuple arménien que le gouvernement des paysans et des ouvriers de Russie soutient le droit des Arméniens de Turquie et de Russie à l'indépendance complète, notamment le droit de disposer eux-mêmes de leurs destinées. » Le conseil des commissaires du peuple estime que la réalisation de ce droit n'est possible qu'à la condition que les garanties préalables suivantes, absolument nécessaires pour le referendum libre du peuple arménien soient obtenues : 1° Le retrait immédiat des troupes au delà des limites de l'Arménie turque et l'organisation immédiate du peuple arménien dans le but d'assurer la sécurité des personnes et celle des biens dans l'Arménie turque. 2° Le rapatriement sans empêchement des Arméniens émigrés et dispersés dans les différents pays dans les limites de l'Arménie turque. 3° Le rapatriement sans empêchement, dans les limites de l'Arménie turque, des Arméniens transplantés par la force, pendant la guerre, par les autorités turques dans l'intérieur de la Turquie. Le conseil des commissaires du peuple introduit cette même condition dans les négociations de paix avec la Turquie. 4° L'organisation d'un gouvernement provisoire du peuple arménien de Turquie, sous la forme d'un conseil des députés du peuple arménien, élus selon des principes démocratiques. 5° Le comité des affaires étrangères au Caucase, Stéphane Nadoumiane, doit venir en aide à la population de l'Arménie turque pour la réalisation des points envisagés sous 2° et 3° et pour l'organisation d'une commission mixte en vue de la fixation d'un délai pour le retrait des troupes se trouvant dans l'Arménie turque.

« Les frontières de l'Arménie turque doivent être fixées par des représentants de la démocratie élus par le peuple arménien et par les commissaires temporaires pour les affaires du Caucase. » Lénine.

Les relations de l'Angleterre avec les bolchevicks

Londres, 17 janvier. (Havas.) — Aux Communes, M. Balfour fait la déclaration suivante au sujet de plusieurs questions concernant les relations diplomatiques de l'Angleterre avec l'administration de Pétrograd : « Nous n'avons pas reconnu l'administration de Pétrograd comme étant de facto et de jure le gouvernement du peuple russe; mais nous traitons toutes les affaires importantes relatives à la Russie d'une manière non officielle, par l'intermédiaire d'un agent agissant sous la direction de notre ambassade à Pétrograd. » L'administration des bolchevicks a nommé M. Lévinof en qualité de représentant à Londres et nous sommes sur le point d'établir des relations officielles similaires avec celui-ci.

M. Nabokof, chargé d'affaires de Russie sous le dernier gouvernement républicain russe, demeurera, sans doute, à Londres, jusqu'à ce que sa position soit confirmée ou qu'il soit remplacé par un autre diplomate nommé par un gouvernement reconnu comme représentant le peuple russe.

Cet arrangement est à la fois irrégulier et temporaire. Quoiqu'il ne puisse être adopté au service diplomatique ordinaire, il est, selon nous, le meilleur dispositif qui réponde aux besoins du moment.

La disette de farine en Autriche

Vienne, 17 janvier. (B. C. V.) — Au sujet du chômage dû à la restriction de la consommation de la farine à Vienne et dans la Basse-Autriche, la Nouvelle Presse libre annonce que les pourparlers avec la Hongrie au sujet des livraisons de farine suivent un cours satisfaisant.

On peut s'attendre à ce que la Hongrie exécute les livraisons en retard et soit disposée à continuer son concours dans l'alimentation du pays.

Front austro-italien

Berlin, 17 janvier. Communiqué officiel du soir, le 16 janvier : Sur le versant occidental du Mont Percha, plusieurs attaques italiennes ont échoué hier après midi. Rien de nouveau à signaler sur les autres fronts.

A la Chambre française

Paris, 17 janvier. (Havas.) — M. Franklin-Bouillon a été élu président de la commission des affaires extérieures de la Chambre.

Le coffre-fort de M. Caillaux

Rome, 17 janvier. (Stefani.) — A propos des discussions sur la procédure suivie à l'occasion de la récente saisie de documents déposés à Florence, il faut établir que, par suite d'une commission rogatoire régulière de l'autorité judiciaire militaire française parvenue par les voies légales, l'autorité judiciaire militaire italienne procéda à l'ouverture d'un coffre-fort existant dans une banque italienne de Florence, au nom de M. Renouard, et y saisit les documents et les valeurs qui s'y trouvaient. En effectuant ces opérations, l'autorité judiciaire militaire italienne a observé scrupuleusement les formes dictées par la loi pénale militaire italienne, qui, sans doute, était la seule applicable. La loi italienne n'impose pas d'avis préalable à l'intéressé et ne permet la présence de l'intéressé ou de son représentant que lorsque l'intéressé est en état d'arrestation ou se trouve présent au lieu où l'on procède. Ces hypothèses ne se sont pas rencontrées dans le cas actuel.

D'autre part, il faut relever que les deux directeurs de la banque ont assisté à l'opération, compris la saisie des documents et ont signé le procès-verbal. Quant à l'intervention de représentants du gouvernement français, elle n'est requise ni par la loi italienne, ni par les conventions internationales en vigueur.

Le coup d'Etat de M. Caillaux

Milan, 17 janvier. Le Corriere della Sera reçoit confirmation que les valeurs au nom de M. Caillaux découvertes dans le coffre-fort de Florence dépassent deux millions de francs. De Paris au Corriere della Sera : Le coup d'Etat de Caillaux étant dirigé contre l'Angleterre, on s'est demandé pourquoi l'ancien président du Conseil en voulait à la Grande-Bretagne. Il se vérifie aujourd'hui que Caillaux était lui plus mal avec Sir Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris, depuis l'affaire d'Agadir. En outre, l'Angleterre s'était opposée à certaines mesures vexatoires, que Caillaux se proposait de prendre à l'égard de l'Espagne, lorsqu'il était chef du gouvernement.

Au Vatican

Rome, 17 janvier. L'arrestation de Caillaux a provoqué aucun étonnement dans les cercles du Vatican, quoi que en disent certains journaux de gauche. L'Ossevatore romano se contente de publier à ce sujet les dépêches officielles de l'agence Stefani.

Dans les séminaires italiens

Rome, 17 janvier. Le Saint-Père a autorisé la répartition entre les séminaires du centre de l'Italie des élèves des séminaires des régions occupées par les Austro-Allemands.

Le recrutement des nègres

Paris, 17 janvier. (Havas.) — Le gouvernement ayant décidé de rétablir la conscription pour les colonies de l'Afrique occidentale et équatoriale, le ministre des colonies adresse aux gouverneurs des circonscriptions définissant les principes de la politique coloniale de la France et disant, notamment : « A l'heure où la France, plus que jamais unie dans ses efforts vers la fin victorieuse de la guerre, donne sans hésiter la classe de 1918 pour la défense de son sol, le gouvernement de la République avait le devoir de demander encore aux courageuses populations de l'ouest de l'Afrique une preuve d'attachement et de fidélité. Il sait qu'elles lui donneront sans faiblir les nouveaux soldats dont il a besoin. Ces populations comprennent que, en leur faisant appel, la France les élève jusqu'à elle. »

Le ministre donne ensuite des instructions aux fonctionnaires des colonies, pour l'application du décret sur le recrutement : « Recruter des soldats, étendre le code de l'indigénat en faveur de ceux qui auront généralement versé leur sang pour la France; faciliter les naturalisations, créer pour les indigènes ayant combattu des sanatoria, leur réserver des emplois spéciaux, améliorer les conditions d'existence de la population noire tout entière, enrichir le pays en augmentant sa productivité; voilà l'œuvre que je trace, et je compte sur vous pour l'accomplir. »

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Orchestre de la ville. — Ce soir, jeudi, 17 janvier, reprise des répétitions, à 8 h. 1/2, au local, Maison de justice.

Cercle d'études de l'Union des travailleurs. — Soirée, ce soir, jeudi, à 8 heures, au local. Männerchor. — Heute abend, 8 1/2 Uhr, Uebung, nachher Hauptversammlung, im Falken, I. Stock.

Institut des Hautes Etudes

Vendredi, 18 janvier, à 4 h. 1/2, conférence de M. P. de Langen-Wendels : La vie affective, Les passions. A 5 h. 1/2, conférence de M. Chérel : La cour de Louis XIV.

Conférence agricole

Le dimanche, 20 janvier, à 2 h. 1/2, de l'après-midi, à la maison d'école de Lugnour, conférence de M. Teclermann, ingénieur agricole, sur les drainages.

Utilisation des fourrages de lapins. La Société ornithologique de Fribourg fera donner, samedi prochain, 19 janvier, à 2 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de l'Autriche, 1er étage, une conférence publique et gratuite par M. Marchand, de Lausanne, sur le chamoisage, le maigreur et l'utilisation des fourrages de lapins, avec démonstration pratique, ainsi que sur l'épléage et le filage de poils d'angoras. Les dames sont spécialement invitées à profiter de cette occasion de pouvoir apprendre à confectionner elles-mêmes des fourrages. L'entrée est libre pour tout le monde.

Foire au bétail de Fribourg

Le mauvais temps et les chemins glissants ont quelque peu nuï à la fréquentation de la foire au bétail du 14 janvier. Les prix du bétail restent encore assez élevés, surtout ceux des porcs. Les porcslets de 2 mois ont été vendus jusqu'à 120 francs la paire. Statistique : 305 pièces de bétail, bovin, 4 chevaux, 181 porcs, 11 moutons, 5 chèvres, 188 veaux. La gare de Fribourg a expédié 583 pièces de tout bétail, dans 50 wagons.

Foire de Bulle

La foire de Bulle de janvier n'a pas été très fréquentée. Les transactions y ont été plutôt lentes, sauf pour le bétail de rente, toujours recherché. On a complé sur les champs de foire 129 vaches, 15 bœufs, 29 veaux, une douzaine de porcs gras, une vingtaine de porcslets et 4 moutons. Les prix n'ont guère varié depuis la dernière foire.

Calendrier

VENDREDI 18 JANVIER. La Chaire de saint PIERRE à Rome. L'Eglise célèbre en ce jour le souvenir du pontifical de saint Pierre, prince des apôtres, à Rome, la mère de toutes les Eglises. Cette antique fête, tombée en désuétude, fut rétablie en 1558 par le pape Paul IV, comme une protestation contre l'hérésie qui attaquait la primauté de l'Eglise de Rome.

Sainte PRISCA, vierge et martyre

BULLETIN METEOROLOGIQUE Du 17 janvier

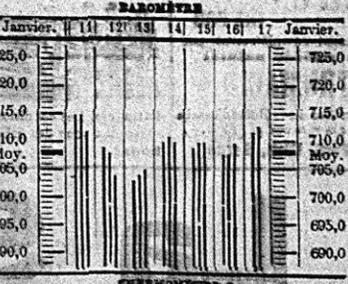


Table with 2 rows of meteorological data for January 17th, showing temperature ranges and precipitation.

L'inutile sacrifice

PAR FRILOT

Paul, étonné, se tourna vers sa tante et demanda :

— Où est Lucette ?

Mlle Rosa leva les épaules et avec indifférence dit :

— Je n'en sais rien. Lucette a pris l'habitude de sortir seule, elle ne me raconte jamais ce qu'elle fait.

Patrick, le jeune homme reprit :

— Tu devrais pourtant t'en inquiéter. Tu n'as, somme toute, pas autre chose à faire qu'à surveiller cette enfant.

Vexée, la vieille demoiselle haussa les épaules et ne répondit pas. Paul demanda à son domestique :

— Est-ce que mademoiselle est sortie ce matin ?

— Oui, monsieur ; la femme de chambre m'a dit que Mlle Lucette est partie comme tous les matins, à huit heures, avec son livre de messe ; elle n'est pas rentrée depuis.

— Tu entends, tante Rose, s'écria le jeune homme, depuis huit heures Lucette est partie et tu ne l'as pas inquiétée de son absence. C'est inimaginable ! Et maintenant, je te demande ce que tu comptes faire.

Sans se troubler, Mlle Rose répondit :

— L'attendre tout simplement.

— Et si lui est arrivé quelque chose, un accident par exemple, cela ne t'inquiète donc pas ?

— Voyons, Paul, sois raisonnable et réfléchis un peu. Tu connais Lucette, ce que tu lui a appris hier à du la bouleverser. Elle a été ce matin, j'en suis certaine, au nouvel. Elle s'est attardée, voilà tout. Je trouve que nous ne devons pas nous inquiéter ; achevons de déjeuner, elle ne tardera pas.

Le repas se termina silencieusement ; Paul était visiblement préoccupé et cette préoccupation étonnait Mlle Rose. Comme ils allaient quitter la salle à manger, le valet de chambre apporta une lettre.

— Pour monsieur, dit-il, c'est Pierre, le concierge d'à côté, qui vient de l'apporter.

Paul froissa les sourcils, subitement inquiet. Vivement, il décrocha l'enveloppe. Sa surprise fut si grande que son visage se transforma. Quand le domestique eut quitté la salle à manger, timidement, Mlle Rose demanda :

— Rien d'ennuyeux, mon grand ?

Le jeune homme répondit en haussant les épaules :

— Paul, depuis hier soir, depuis que tu m'as appris sans aucun ménagement l'arrestation de Marceline et de Louis, j'ai terriblement souffert. Hier, je t'ai supplié de m'aider à les sauver, tu as refusé. J'aurais donc seule et j'espère arriver à prouver leur innocence. Je suis chez Mlle Barnier, elle est malade, je la soigne et je resterais près d'elle jusqu'à sa guérison. Voilà ce que je voulais que tu saches.

Stupéfaite, Mlle Rose s'écria :

— Elle est complètement folle !

Paul regarda sa tante, haussa les épaules et se leva en disant :

— Je vais la chercher.

— C'est cela, ramène-la tout de suite et je te promets que pareille excentricité ne se renouvelera pas. Je ne la quitterai plus.

— Tu aurais dû commencer par là, répondit-il en s'en allant.

Quelques secondes après, Paul Russard sonnait à l'hôtel de Régine Barnier.

En le reconnaissant, la figure de Pierre s'éclaira :

— Bonjour, monsieur, s'écria-t-il, joyeux.

— Bonjour Pierre ; ma sœur, Mlle Lucette, est bien ici depuis ce matin ?

— Ah ! oui, monsieur, et on peut dire que c'est le bon Dieu qui nous a envoyé un de ses anges. Depuis qu'elle est là, la femme de chambre me le disait à l'instant même, mademoiselle n'a pas eu une crise, elle est très calme et on dirait que la fièvre tombe. Ah ! si elle pouvait guérir, nous serions tous sains.

Avec impatience, Paul interrompit le concierge :

— Je désire voir ma sœur tout de suite, voulez-vous la faire prévenir ?

— Bien, monsieur Paul, repris avec respect le concierge, je vais aller la chercher. Est-ce que monsieur veut attendre là ou entrer dans l'hôtel ?

Le jeune homme, avec énergie, refusa :

— Non, non, pas dans l'hôtel, je préfère rester ici. Faites vite.

Pierre obéit et en courant se dirigea vers la maison. Paul se mit à marcher de long en large et il était si visiblement ému que ses mains tremblaient et qu'il ne parvenait pas à dominer son trouble. Pierre reparut seul.

— Si monsieur veut monter, dit-il, Mlle Lucette attend monsieur.

Paul hésita avant de répondre, puis il s'emporta :

— Mais je vous ai dit que je ne voulais pas entrer.

— Mlle Lucette ne peut pas quitter mademoiselle, la femme de chambre est partie chez le pharmacien.

Cette réponse exaspéra Paul ; très en colère, il s'écria :

— Alors, alors, si ma sœur n'était pas là, comment ferait-on ?

— Ah ! monsieur, je n'en sais rien ! Les gardes-malades n'aiment pas à soigner dans les maisons où il y a eu un crime et où la police peut venir tout le temps.

Très pâle, vraiment troublé, Paul entra dans l'hôtel.

— Faut-il monter ? demanda-t-il.

— Oui, si monsieur veut bien. C'est au second étage.

Paul, lentement, gravit l'escalier. Arrivé en haut, pouvant à peine dissimuler l'émotion qui s'était emparée de lui, il dit à Pierre :

— Prévenez Mlle Lucette qu'elle vienne tout de suite, je suis très pressé.

Doucement, avec de grandes précautions, le concierge ouvrit une porte qui donnait sur le palier. Un court instant, Paul fut seul, puis Pierre reparut et lui fit signe de venir.

— Que monsieur entre ici, Mlle Lucette vient tout de suite.

Machinalement, sans bien savoir ce qu'il faisait, Paul obéit et il pénétra dans le cabinet de toilette de Régine. Cette pièce était contiguë à la chambre de Mlle Barnier ; la porte de commu-

nication était toute grande ouverte ; immédiatement, Paul aperçut le lit de la malade.

Cette vision l'impressionna ; incapable de rester debout, il se laissa tomber sur un siège, à bout de forces. Les yeux clos pour ne plus voir cette chambre, il se demanda ce qu'il était venu faire là. Il ne pensait plus guère à Lucette ; un désir, un seul désir était en lui, s'en aller, quitter au plus vite cette maison. Comme il essayait de se lever, Lucette entra. Immédiatement, elle prit l'offensive :

— Que veux-tu ? des vite, je suis pressée, Mlle Barnier peut avoir besoin de moi.

(A suivre.)

Publications nouvelles

Pierre Girard. — Le pavillon dans les vignes, poèmes. Editions Sonor, Genève. — Des vers tour à tour éblouissants, doux, gracieux, qui chantent la joie de vivre, la beauté du printemps et de l'été, les tristesses de septembre et d'octobre qui s'harmonisent avec les états d'âme.

Ferdinand Buisson. — Les principes de la société des nations. (Une brochure de la bibliothèque de guerre de la Ligue des droits de l'homme, 1, rue Jacob, 0 fr. 30.)

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont été faites, la Ligue des droits de l'homme publie à part, en une brochure à 30 centimes, le remarquable rapport de son président, M. Ferdinand Buisson, sur « les principes de la société des nations ».

THÉÂTRE DE FRIBOURG

Dimanche 20 janvier

Soirée et matinée de bienfaisance

offertes par une troupe d'artistes et d'amateurs distingués de Genève

avec le bienveillant concours d'un

Orchestre et d'un Chœur mixte (paroisial, Direction M. J. Gogniat)

AU PROFIT DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE SAINT-PIERRE

MATINÉE SOIRÉE

Portes à 2 fr. h., rideau, 3 fr. Portes à 8 fr. h., rideau 8 fr. h.

PRIX DES PLACES : Loges de face, Fr. 5.— ; Loges de côté, Fr. 3.50 ; Parquet, Fr. 2.50 ; Parterre, 2.— ; Galerie, Fr. 1.—.

Cartes en vente chez M. VON DER WEID

La salle sera chauffée.

Banque Hypothécaire Suisse

A SOLEURE

Sont sorties au tirage au sort, pour être remboursées le 31 janvier 1918, les obligations suivantes de notre Banque, dont l'intérêt cesse de courir dès cette date :

Emprunt de 1893, série E, 4 %
Nos 4012, 4204, 4223, 4240, 4272, 4330, 4345, 4353, 4354, 4409, 4454, 4537, 4617, 4619, 4694, 4699, 4724, 4739, 4767, 4771, 4816, 4836, 4849, 4860, 4910, 4930, 4953.

Emprunt de 1894, série F, 3 3/4 %
Nos 5007, 5012, 5056, 5160, 5166, 5218, 5276, 5433, 5435, 5502, 5606, 5618, 5623, 5639, 5704, 5805, 5807, 5816, 5870, 5894, 5936, 5938, 5970, 5981, 5998.

Emprunt de 1896, série G, 3 3/4 %
Nos 6009, 6038, 6044, 6058, 6161, 6237, 6292, 6296, 6308, 6333, 6352, 6363, 6367, 6428, 6455, 6617, 6668, 6672, 6714, 6723, 6741, 6799, 6838, 6969.

Emprunt de 1897, série H, 3 3/4 %
Nos 7026, 7054, 7082, 7181, 7219, 7274, 7343, 7352, 7372, 7398, 7429, 7507, 7509, 7510, 7523, 7593, 7606, 7636, 7676, 7690, 7699, 7729, 7962.

Ces obligations, ainsi que les coupons d'intérêts de ces quatre emprunts, sont payables le 31 janvier 1918 :

à Fribourg : chez MM. Weck, Aby et C^{ie}, banquiers. Les obligations suivantes sorties antérieurement au tirage au sort, dont l'intérêt a cessé de courir dès les échéances respectives, n'ont pas encore été présentées au remboursement :

Série A : Nos 99, 619, 756, 855. Série B : Nos 1251, 1252, 1254, 1259, 1288, 1295, 1297, 1544, 1626. Série C : Nos 2451, Série D : Nos 3106, 3160, 3268. Série G : Nos 6988. Série H : Nos 7094.

Soleure, le 10 octobre 1917.
Banque Hypothécaire Suisse.

Vente de bois par soumission

La commune de Châtel-Saint-Denis offre à vendre, par voie de soumission, environ 1500 m³ de beau bois propre à billons et à constructions, démarqués dans ses forêts communales et divisés en plusieurs lots. Une partie de ces bois se trouve à proximité de Châtel.

L'abattage et la préparation de tous ces bois se fera aux frais de la commune. Les soumissions écrites, prix par m³, seront reçues au bureau communal jusqu'au 22 janvier prochain, à 6 h. du soir. Pour renseignements, s'adresser au forestier communal, Louis Pilloud, Châtel-Saint-Denis, le 12 janvier 1918.

Par ordre : Le Secrétaire communal.

VENTE DE BOIS

L'office des faillites de la Sarine, à Fribourg, vendra, aux enchères publiques, le vendredi 25 janvier, dès 2 heures après midi, environ 600 m³ de bois de sapin, soit longs bois et billons, madriers, carrelots, planches, déchets, lattes, etc. Les conditions de vente sont déposées à l'office. Rendez vous des mesureurs, à la scierie de Pérolles, à Fribourg.

P 267 F 377

LA PLUS JOLIE PARURE DE LA FEMME



LA MAITRESSE DE MAISON. — Avant mon chocolat, mon chapeau et mon collier, donnez-moi le flacon de CHARBON DE BELLOC. C'est lui qui me donne de l'appétit, de bonnes digestions et une bonne santé ; et la santé, voyez-vous, c'est la plus jolie parure d'une femme.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac, les maladies des intestins, entérites, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre les pesanteurs

d'estomac après les repas, les migraines résultant de mauvaises digestions, les algues, les renvois et toutes les affections nerveuses de l'estomac et des intestins.

Prix du flacon de Charbon de Belloc en poudre : 3 francs. Prix de la boîte de Pastilles Belloc : 1 fr. 50. — Dépôt général : M. S. FREY, 10, rue Jacob, Paris.

EN VENTE CHEZ : MM. BODRKHUECHT et Göttsch, Pharmacie Centrale, Fribourg

L'administration soussignée vendra aux enchères, mardi 22 janvier, à 10 h. du matin, au Dépôt de remotes, à Berne

un certain nombre de chevaux réformés de cavalerie

Les prix se paient comptant. P 335 Y 370
Dépôt de remotes de cavalerie, Berne.

GOUDRON BURNAND

extrait du meilleur pin de Norvège. 80 ans de succès contre Rhumes, Catarrhes, Toux, Bronchites. 1 fr. 80 dans toutes pharmacies.

JEUNE FILLE ANGLAIS

Leçons données par Interne français ayant fait stage en Angleterre. Prix modérés. S'adresser à M. PILLOUD, rue Marcello, Fribourg. On échangerait, au besoin, contre leçons d'espagnol.

ON DEMANDE chambre et cuisine

pour personne tranquille. S'adresser sous chiffre P 275 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON demande un JEUNE HOMME

de 17-20 ans, sachant traire et soigner avec le bétail. Occasion d'apprendre l'allemand. Bons gages. 344. Offres sous P 221 F à Publicitas S. A., Fribourg.

VENTE DE BOIS

Le mercredi 23 janvier, on vendra, aux enchères publiques, environ 70 mille hêtres et 20 tas de branches préparés dans la forêt de Seedorf. Rendez-vous à 1 h. après midi, à la lingerie de Seedorf. 371. P. GENRE.

JEUNE FILLE

catholique, demande place comme préparateur de pharmacie. S'adresser sous P 235 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Occasion

A vendre un bon piano, à l'état neuf. P 270 F 375. S'adresser à M. EIMANN, teinturier, rue du Progrès, Beau-regard.

A VENDRE une forte jument

rouge, poulinière, de 6 ans, de confiance et franche de tout, non mobilisée, et une pouliche de 20 mois, primée par 70 points au fédéral, chez RHAME, frères, à Lussy (Glâne).

Bandages herniaires

Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.

Bandages à ressort dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoi sur commande.

Discretion absolue, chez F. GERMOND, sellerie, Payerne.

Theater in Düringen

im Hotel Bahnhof

Samstag, den 20. und 27. Januar 1918

1. Niklaus von der Flüe

auf dem Tag zu Glans

Schauspiel in 2 Akten von P. C. Planas

Sittlich getreue Stoffe von der Schweizer Stofffabrik J. Louis Kaiser, in Basel.

2. Der grüne Esel

in der Schweizerwoche

Lustspiel in 3 Akten

von Alfons Weß, Professor in Wetzlar.

Tragtenbilder

Spielleitung: Alfons Weß, Professor.

In den Zwischenakten Orchesterorchester

Offeneröffnung: 8 Uhr; Anfang 8 1/2 Uhr;

Ende 6 1/2 Uhr

Preise der Plätze: 1 Platz nummeriert: Fr. 2.—;

2 Platz: Fr. 1.50; Gallerie: Fr. 1.—

Vorbestellung der nummerierten Plätze bis zum

Sonntag des Spielabends: Hotel des Alpes,

Düringen. — Telefon Nr. 14. 2273

Mehreres durch die Programme.

Zu recht zahlreichem Besuche ladet freundlich

Die Theatergesellschaft.

Si vous voulez recouvrer vos forces et la santé, faites usage du

Tonique DECROUX

Le meilleur des toniques, ne contenant pas de produits pharmaceutiques. Souverain aussi contre les rhumes, bronchites et l'influenza.

Prix du flacon Fr. 5.—

1/2 flacon Fr. 3.—

Seul fabricant et vendeur : FÉLIX DECROUX, BULLE (Suisse)

MONTRE MUSETTE

5 ans de garantie — Infaillible — Élégante — Solide

8 jours à l'essai

N° 205. Ancien 15 rubis, forte boîte arg.

1000/000 contrôlé, superbe décor.

A TERME: Fr. 42.—

Compte. Fr. 10.—. Par mois, Fr. 5.—

Au comptant : Fr. 38.—

Demandez, gratis et

franco, le nouveau catalogue illustré des montres

« MUSETTE »

aux seuls fabricants :

Guy-Robert & C^{ie}

Rue Doubs, 71

« Fabrique Masette »

LA CHAUX-DE-FONDS

Maison suisse

fondée en 1871

Avis aux fabricants de meubles

On désire entrer en relations avec fabricants de meubles, afin

d'obtenir la représentation ou un dépôt.

Offres sous P 277 F à Publicitas S. A., Fribourg.



est Dépuratif & Laxatif qui fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 4 fr. 30; 1/4 de bouteille, 6 fr. La bouteille pour la cure complète, 8 fr. 80. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madlen-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève. qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.

La Salsepareille Model

est Dépuratif & Laxatif qui fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 4 fr. 30; 1/4 de bouteille, 6 fr. La bouteille pour la cure complète, 8 fr. 80. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madlen-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève. qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.